

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 08/11/2016

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE –
Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX – Sylvie LANCHEVEQUE -
Stéphane LHUISSIER

Absente excusée : Sylvie LANCHEVEQUE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 14/11/2016

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 6
--	---------------------------------	--

1. ORDRE DU JOUR

1. Point Budgétaire au 31 Octobre
2. Point PLU
3. Rapport annuel 2015 de la SAUR
4. Rapport annuel 2015 de la collecte et pré collecte SITDOM
5. DIA FORET – LACROIX/ BARON
6. DIA BRUNEL
7. Approbation des statuts de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
8. Engagement au sein de la Charte Paysagère Environnementale des Côtes du Rhône
9. Questions et informations diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Sylvie LARCHEVEQUE, absente ce jour, a donné son pouvoir à Patrick PALISSE.

2. POINT BUDGETAIRE AU 31 OCTOBRE

Les résultats de fonctionnement au 31 octobre restent en ligne avec l'objectif ; notons en particulier, une augmentation des recettes du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle 2016 : 15 141 € au lieu de 12 000 €.

3. POINT PLU

La liste des bois « à classer » a été transmise au cabinet Crouzet, à la suite de l'examen du projet en Conseil Municipal d'Octobre. Les bois « classés » peuvent être coupés mais non dessouchés.

La réunion des Personnes Publiques Associées est confirmée pour le 23 novembre.

Une étude sera prochainement lancée avec ENEDIS pour l'alimentation électrique des zones IIAU.

4. RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA SAUR

La Maison de l'Eau nous a transmis le Rapport Annuel 2015, sur l'Eau et l'Assainissement, établi par la SAUR. Ce rapport est disponible en mairie pour toute la population du PIN. Quelques chiffres clés pour le village émergent :

- a. 233 branchements à l'eau, 24 912 m³ consommés
- b. Prix de l'eau moyen, y compris abonnements, pour 120 m³ : 2.07 €/m³
- c. Rendement du réseau : 63.8 %
- d. Eaux Usées (EU) : 168 branchements
- e. Prix des rejets d'Eaux Usées, pour 120 m³ : 1.48 €/m³

Par ailleurs, le contrat opérateur, actuellement passé avec la SAUR, est en cours de renouvellement.

5. RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA COLLECTE ET PRE COLLECTE SITDOM

Le SITDOM nous a remis son rapport annuel. Quelques points marquants à retenir :

- a. Collecte déchets ; LE PIN : 180 kgs/hab/an, pour une moyenne de l'Agglomération du Gard Rhodanien de 284 kgs/hab/an
- b. Verres; moyenne ; LE PIN : 24,8 kgs/hab/an pour une moyenne de l'Agglomération du Gard Rhodanien de 22.8 kgs/hab/an

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 6
---------------------------------	--

- c. Recyclables (sacs jaunes) ; LE PIN : 24 kgs/hab/an pour une moyenne de l'Agglomération du Gard Rhodanien de 19.2 kgs/hab/an
- d. Voies d'amélioration et maîtrise des couts : l'Agglomération du Gard Rhodanien examine avec chaque commune les rythmes de passage pour la collecte des ordures ménagères. Une solution pourrait être, pour diminuer les couts, de revenir à l'ancienne organisation : 1 passage par semaine l'hiver et deux l'été. Dans ce cas, les familles qui le nécessitent seraient équipées de contenants adaptés.

6. DIA FORET – LACROIX/ BARON

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien considéré.

7. DIA SAS BRUNEL / BRUNEL

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien considéré.

8. APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les nouveaux statuts.

9. ENGAGEMENT AU SEIN DE LA CHARTE PAYSAGERE ENVIRONNEMENTALE DES COTES DU RHONE

La commune adhèrera à cette charte.

10. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

10.1. Calendrier 2017

- Les vœux du Maire et Repas des aînés auront lieu le 14/01.

10.2. Soirée Occitane : elle aura lieu le 26/11 en soirée (animation plus repas)

- Les inscriptions sont en cours en mairie
- Une réunion préparatoire avec les commissions Culture/Occitanie et Fêtes/ Cérémonies aura lieu le 15/11 à 18h à la salle des fêtes
- Un rappel à la population sera fait lors de la cérémonie du 11 novembre

10.3. Cérémonie du 11 Novembre, programme :

- A 11 heures départ du défilé de la place
- Participation des enfants avec lecture poème ou lettre de poilu
- Apéritif à la salle des fêtes où les participants pourront découvrir une exposition sur l'histoire du Gospel, proposée par les Chor Amis.
- Une newsletter sera envoyée le 9 novembre

10.4. Composition des commissions

- Commission Culture et Occitanie : Pierre et Véronique Belanger intègrent la Commission Culture et Occitanie. C'est aussi l'occasion de rappeler que tous les habitants du village sont les bienvenus dans ces commissions décrites sur notre site internet (« Qui fait Quoi à la Mairie »)

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 6
--	---------------------------------	--

10.5. Réunion des Présidents d'Association

- Une réunion sera programmée en fin de mois par Frédéric PUGNERE, Président de la Commission Vie Associative, avant examen par le Conseil Municipal de décembre de l'attribution des subventions. Les comptes des associations devront être transmis à la mairie en préalable, à la réunion. Ceci conditionne l'attribution de subventions éventuelles.

10.6. Elagage des arbres du presbytère

- A la demande de la mairie l'élagage des arbres donnant sur les rues sera fait dans l'hiver.

10.7. Parc Naturel Régional des Garrigues de l'Uzège

- Une nouvelle réunion aura lieu en décembre, et sera suivie par une présentation en Commission Patrimoine et Environnement.

2. Finale de la Coupe de France des Rallyes

- A la suite des différents contacts entre l'Association Sportive Automobile Gard Cévennes (ASA) et la mairie de LE PIN à propos de l'organisation de la Finale de la Coupe de France des Rallyes, sur le territoire de notre commune en octobre 2018, un courrier de positionnement a été transmis à la mairie le 27/10/2016 par l'ASA. Ce courrier précise que la Fédération Française de Sport Automobile ne s'est pas encore positionnée entre les deux candidats restant (dont LE PIN). Dans le cas où LE PIN ne serait pas retenu pour 2018, il est probable qu'il le soit pour 2019.

10.8. Réservation salle des fêtes

- Stéphane LHUISSIER a présenté un bilan de l'utilisation de la salle des fêtes depuis 2014. Pendant 30 % du temps environ la salle est réservée par les associations du village. Ce constat apparaît normal car une des vocations de la salle des fêtes est de contribuer à la vie associative.
- Les associations doivent néanmoins éviter de réserver pour quelques heures seulement la salle des fêtes le samedi, car ceci bloque la réservation pour les particuliers. En revanche, les réservations du vendredi soir n'empêchent pas la location le weekend.

10.9. Bulletin municipal

Une réunion aura lieu de préférence le 15/11 sinon le 22/11. Un projet sera diffusé au préalable par Anne LUPIAC.

10.10. Adhésion à la fourrière automobiles de Saint Victor (Etablissement Davanier)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'adhésion à la fourrière automobiles qui par ailleurs reste gratuite.

10.11. Accès aux éléments de patrimoine pour la population

Ces éléments, avec identification et photographie, figurent maintenant sur SIIG/VEREMAP mais en accès privé uniquement. Stéphane LHUISSIER tentera une extraction pour mise à disposition de la population, notamment sur le futur bulletin municipal.

10.12. Incidents et incivilités sur le terrain de sport

Lundi dernier, le 31 octobre, alors que la salle des fêtes était louée, deux incidents ont été signalés au niveau du parking-terrain de sport.

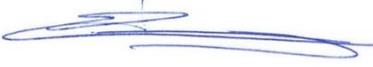
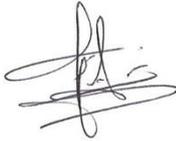
	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 5 sur 6
--	---------------------------------	------------------------------------

- Des verres brisés en quantité ont été trouvés sur le terrain de jeux enfants : les parents seront contactés.
- Des dérapages en voiture ont eu lieu sur le terrain de sport pendant la soirée : la convention de location de la salle des fêtes sera modifiée pour responsabiliser les loueurs.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 6 sur 6

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE (Maire)	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	